

Commune de RUEIL LA GADELIERE

Compte-rendu Réunion du Conseil Municipal Du 30 août à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 août 2018 à la mairie à 19h sous la présidence de Madame POULET, Maire.

Présents : Mme POULET Françoise , Maire Mmes : DESBOIS Nelly, GONDARD Joëlle,, HAAS A gnès, HOUVET Patricia, LEBORGNE Annie, MM : GODEFROY Jean-Louis, MONNIER Didier, SAUGERON Ulrich

Excusée ayant donné procuration : Mme CARMOIN à M. MONNIER, Mme GUILLEMAND à Mme HOUVET , M. MAHAUT Eric à Mme GONDARD

Absent : Mme LESNIAK, M. ROLLAND

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 9

Date de la convocation : 22/08/2018

A été nommée secrétaire : M. GODEFROY

Madame le Maire demande au Conseil la possibilité d'ajouter un sujet à l'ordre du jour : la demande de participation au fonds d'aide aux jeunes.

Approbation du PV du 6 juillet 2018

Après lecture du procès verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglo du Pays de Dreux

L'agglo nous demande de voter sur le projet SCOT. Le document est mis sur la table et à disposition des membres du Conseil. Madame DESBOIS l'emporte pour le lire.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : 9 pour, 2 contre, 1 abstention

Coût scolaire

Madame le Maire présente le coût le scolaire pour l'année 2017/2018 : 546,87 €/élève.

Nous avons un élève habitant la commune de Montigny, ce montant sera facturé après approbation du Conseil.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Renouvellement du contrat de madame FARIA

Madame Faria effectue 7h/semaine et doit compléter la formation de notre secrétaire de mairie.

Madame le Maire propose un nouveau contrat de septembre 2018 à juin 2019.
Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.
Vote : à l'unanimité.

Tarifs des encarts publicitaires dans le bulletin municipal annuel

Madame le Maire rappelle les tarifs actuels proposés aux entreprises :

8,5 X 6,5 cm : 30 €

10,5 X 8,5 cm : 60 €

16 X 12 cm : 100 €

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité.

FSL (fonds de solidarité au logement)

Le Conseil départemental sollicite la commune pour le FSL.

Madame le Maire précise que nos nouveaux locataires bénéficient du FSL qui nous verse la caution.

Il sera versé la même somme que l'an dernier soit 70 €.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité.

FAJ (fonds d'aide aux jeunes)

Le Conseil départemental sollicite la commune pour le FAJ

Madame le Maire propose de verser 100 €.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable à la majorité.

Vote : 5 pour, 3 contre, 4 abstention

Nomination d'un régisseur

Madame le Maire rappelle que nous n'avons plus de régisseur titulaire depuis le départ de madame Lauvernier et propose de nommer régisseur madame MOREL, notre secrétaire de mairie.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité.

Achat de matériel

La commune doit racheter une partie du matériel volé , à savoir :

- un tracteur-tondeuse

- une débroussailleuse

- un taille-haie

(remboursement assurance : 3251€ pour le petit matériel et 14166€ pour la tondeuse, montants HT)

D'autre part, une borne incendie a été accidentée aux Sablonnières II (sans tiers identifié, pas de prise en charge par l'assurance).

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité.

Fin de séance : 20h 50